

**STAGES FSU-SNES
à AUXERRE**

Jeudi 16 novembre 2023

⇒ **Stage AGIR**

Vendredi 8 décembre 2023

⇒ **Stage SANTE CONDI-
TIONS DE TRAVAIL**

*Inscription un mois avant auprès de l'ad-
ministration (autorisation d'absence à
télécharger sur notre site)*

Une revalorisation, vraiment ?

En cette rentrée 2023, notre ministre fraîchement nommé défend les politiques préparées par ses prédécesseurs. On se souvient du « tout est sur la table » et de la revalorisation « historique » de Jean-Michel Blanquer. On se souvient des promesses du candidat-président d'une augmentation de 10% pour toutes et tous, sans conditions. La parole d'Emmanuel Macron a été reniée, l'inflation est passée par là, et le doublement de l'ISOE en ce mois de septembre est insuffisant.

En revanche, l'engagement présidentiel d'une augmentation « au mérite » se traduit par la mise en place du Pacte. Le ministère prétend résoudre à la fois par ce système le problème des remplace-

ments de courte durée et la trop faible rémunération des enseignants, qui n'ont qu'à « travailler plus » s'ils veulent être payés plus. Si ce Pacte est majoritairement rejeté par la profession, impossible d'en tirer actuellement un bilan, les chiffres avancés par Gabriel Attal étant aussi mensongers que son assurance d'une rentrée avec un professeur devant chaque classe. Tout au plus, peut-on voir des stratégies mises en place par les chefs d'établissement pour faire signer le plus de pactes possible. Pression sur le dispositif « devoirs faits », chantage aux clubs et aux projets, petits arrangements sur des heures de vie de classe, tous les moyens sont bons pour faire avaler du Pacte ! Les documents-type ne prévoient même pas la signature de la lettre de mission par les collègues, si bien que certains enseignants peu vigilants pourraient faire du Pacte sans le savoir ! Cela confirme que ce dernier est avant tout un outil de management, qui vise à diviser et à guider les politiques éducatives.

Dans le viseur du ministère, la formation, initiale et continue. La première a été bien attaquée et le travail de sappe se poursuit. La seconde est accusée de générer trop d'absences, et devrait donc dès l'an prochain se dérouler hors temps de présence face aux élèves, comme le montre l'ordre de mission reçu récemment par les collègues d'Anglais. Cette attaque frontale contre nos droits à la formation cache plusieurs objectifs : diminuer le nombre d'heures de cours « perdues », pour pouvoir mettre en avant la prétendue vertu du pacte, mais également, à l'image du pacte, attaquer notre statut, et tendre vers l'annualisation de notre temps de travail, cheval de Troie avancé depuis longtemps par la cour des comptes.

Derrière la « revalorisation » annoncée, il s'agit bien de dévaloriser davantage une profession déjà fragilisée par des années de destructions de postes. 2500 encore l'an prochain. Face à toutes ces attaques, nous continuerons la lutte.

Renaud Meslin

**GREVE du 13 Octobre
Contre l'austérité
RDV 14h à Auxerre
Place de l'Arquebuse**

Sommaire :

Page 1 : Edito

**Page 2 : La rentrée dans
l'Yonne ; La formation
attaquée**

**Page 3 : Lycée de Sens, un
paquebot à la dérive**

**Page 4 : Compte-rendu du
CDEN**

Pour nous contacter :



Adresse postale :

FSU-SNES 89
2 avenue Courbet
89 000 AUXERRE

Courriel :

snes89@dijon.snes.edu

Téléphone : 06 52 82 17 54

Facebook : SNES-FSU 89



La rentrée dans l'Yonne

Alors même que le ministre Gabriel Attal prétendait qu'il ne manquait que 200 enseignants pour toute la France, nous dénonçons dès les premiers jours de septembre **une pénurie de professeur·es d'anglais** dans l'Yonne, notamment pour le lycée des Chaumes et les collèges Camus, Mallarmé, ou les collèges de Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Valérien et Paron, ainsi que le collège de Puisaye, où cela s'ajoutait à l'absence d'enseignant d'Allemand.

Nous dénonçons aussi **la situation de l'Éducation musicale**, discipline pour laquelle le Rectorat est prêt à employer des enseignants contractuel·les ou vacataires sans formation. Nous rappelons que cette discipline paie le prix fort, puisqu'à Paul Fourrey (Migennes), il n'y a pas eu d'enseignement d'Éducation musicale pendant 2 ans.

Avant de vouloir promouvoir artificiellement les « *100% Culturel* » pour les élèves via l'application ADAGE, de vouloir financer des briques « *réfèrent culture* », sans doute serait-il prioritaire d'assurer les cours auxquels les élèves ont droit durant leur scolarité. Les élèves d'Ancy-le-Franc, **privés de cours d'Arts Plastiques** se trouvent, eux aussi, privés d'enseignement obligatoire. Quand on voit comment le gouvernement a géré la pénurie de professeur·es de technologie en supprimant la discipline en 6^{ème}, il y a de quoi s'inquiéter.

Dans les établissements scolaires, **la pénurie ne s'arrête pas aux enseignants**. Elle concerne également **le pôle médico-social** avec l'absence d'assistant·es social·e à Villeneuve sur Yonne, Villeneuve la Guyard ou Saint Valérien. De même, **il manque des personnels de gestion et d'intendance** au lycée de Sens, des Chaumes et à Fourier ou à Paron.

Continuez à nous faire remonter la réalité du terrain ! Nous siégeons le 17 octobre avec le DASEN ; ce sera l'occasion de dénoncer ce qui se passe réellement sur le terrain et de réclamer des moyens.

Mathilde Pedrot

Une attaque claire contre le droit à la formation

« *Qu'à la rentrée 2024, plus aucun élève ne soit privé de son professeur en raison d'une formation, ou d'une contrainte administrative.* » Quand on cite du Gabriel Attal, c'est que ça va mal... En tout cas, l'objectif est clair. Le nouveau ministre qui déclare également qu'il n'est « *pas concevable [qu'autant] d'heures de formations ou de réunions pédagogiques soient proposées aux enseignants sur leur temps de cours* », a donc la formation et la concertation dans le viseur. De la communication démagogique assurément, du culot aussi mais surtout toujours ce mépris et cette méconnaissance de ce qui se passe réellement.

Quoi qu'il en soit, après la réduction drastique de la formation initiale ne reposant plus que sur une dizaine de journées dans l'année pour les personnels stagiaires à 18h, c'est maintenant la formation continue qui se retrouve sur le banc des accusés. Concrètement, cela a déjà commencé : l'EAFC (l'école académique de la formation continue) qui **a remplacé le PAF** (plan académique de formation) propose un programme et des modalités de formation assez difficiles à suivre, avec la nécessité de se préinscrire d'abord sans connaître les lieux, les horaires voire son maintien. Tellement compliqué qu'un tutoriel est proposé...

Autre exemple récent : dans l'académie, des collègues de certaines disciplines ont reçu des ordres de missions afin d'assister à **des formations à distance en dehors des horaires de cours** (à partir de 17h ou sur des mercredis après-midi). Nous dénonçons fermement ces modalités de formation et nous l'avons fait savoir au rectorat. Il sera nécessaire d'agir fortement contre ces modalités !! **Si cela vous arrive, contactez-nous pour que l'on puisse agir collectivement.**

Nous sommes attachés à une formation initiale et continue de qualité, droit essentiel de n'importe quel travailleur ! Ce droit est une partie importante de notre statut déjà mis à mal par la Macronie ! Afin de s'adapter aux évolutions de notre métier, de nos élèves, de nos programmes et de rester concepteurs de nos activités, **il est indispensable que nous ayons une formation de qualité**, décentralisée des uniques pôles urbains avec des moyens humains plus importants. Une formation en dehors des heures de cours induirait donc une hausse du temps de travail sans contrepartie financière et même des frais supplémentaires. Cela accentuerait aussi de fortes inégalités en raison des horaires peu compatibles avec une vie personnelle et familiale ou encore des disparités territoriales encore plus fortes.

Nos élèves méritent mieux que des enseignants pas assez formés et précarisés ! La qualité de leurs apprentissages en dépend ! Il faut remplacer les professeurs absents et cesser de bricoler !

Arnaud Munsch

Lycée de Sens : un paquebot à la dérive !

Les personnels et les élèves du lycée Janot de Sens ont vécu une rentrée plus qu'éprouvante cette année : à la suite de l'arrêt de travail des 2 proviseures adjointes à partir du 15 août, **les emplois du temps n'étaient pas prêts pour la rentrée**. Une équipe du rectorat est intervenue en urgence à partir du 31 août pour produire un premier jet d'emplois du temps afin que la rentrée puisse avoir lieu malgré tout.

Résultat : **les collègues ont découvert leurs emplois du temps en même temps que les élèves**, le lundi matin à 8 h. Emplois du temps très incomplets avec beaucoup d'erreurs, des répartitions de service pas toujours respectées, des heures de cours manquantes à l'emploi du temps, des organisations de cours pas respectées, un nombre d'élèves trop important à la cantine sur le créneau 12 h – 13 h...

Cette situation a duré 2 semaines sans que rien ne bouge : l'une des deux proviseures adjointes qui a repris le travail, un personnel de direction arrivé en remplacement pendant les congés maladie de ces dernières et l'équipe de direction du lycée de Joigny travaillaient sur une nouvelle mouture. Mais si la nouvelle version a comblé les cours manquant et rectifié certaines choses, **un grand nombre d'erreurs n'avaient pas encore été corrigées**. Beaucoup l'ont été durant la 3^{ème} semaine avec comme conséquences des emplois du temps qui étaient modifiés sans arrêt, des élèves qui étaient changés puis rechangés de classe ou de groupe. Après **3 semaines proches du chaos**, si la plupart des problèmes semblent enfin résolus, c'est aussi parfois au prix de gros sacrifices des collègues et avec des emplois du temps de certaines classes pour le moins insatisfaisants. Le problème de la pause méridienne n'est toujours pas complètement résolu.

Durant toute cette période, **les élus** au CA SNES-FSU n'ont pas ménagé leurs efforts : dès le 31 août, ils ont, par l'intermédiaire de la section académique, alerté le Rectorat puis ont été en contact avec la SG du rectorat et le DASEN de l'Yonne. **Un rassemblement a été organisé le 14 septembre pour alerter l'opinion sur la situation**, exprimer la colère des personnels (les 2/3 des collègues y ont participé) et demander une entrevue avec le rectorat. Un préavis de grève avait également été déposé si nous n'avions pas été entendus. Nous avons, depuis, eu deux entretiens avec le DASEN. Le 4 octobre, c'est toute une équipe du rectorat qui s'est déplacée au lycée de Sens pour une première réunion en vue d'améliorer le fonctionnement du lycée.

Pour nous, cette rentrée de crise illustre deux choses sur lesquelles nous avons alerté depuis plusieurs mois, voire plusieurs années concernant notre lycée :

- Un **problème de pilotage de l'établissement** qui a trouvé son paroxysme à cette rentrée.
- Un **problème lié à la taille de cet établissement** qui ne peut se gérer de la même façon qu'un autre que ce soit au niveau des moyens humains ou de la dotation horaire.

Cela fait des années que nous essayons d'instaurer une réflexion sur la création d'un autre lycée dans le nord du département sans succès.

Quant aux moyens humains et horaires, nous n'avons cessé d'alerter le rectorat à ce sujet par l'intermédiaire des CA sur la DHG ou encore lors de l'évaluation externe qui a eu lieu cette année et qui n'a pas repris ces alertes dans le rapport final.

Il aura fallu attendre cette crise pour que le rectorat prête enfin attention à notre lycée si loin de Dijon. Nous ferons tout pour que cela se traduise par des actes concrets.

Olivier Provost

Ce lundi 25 septembre, s'est tenu le CDEN de rentrée en présence du DASEN et du Président du Conseil Départemental. **Un pré-CDEN** a été organisé à propos des travaux dans les établissements. La FSU a fait remonter les demandes du terrain et demandé la communication des diagnostics amiante des collèges.

La participation et les interventions de la FSU en séance. La FSU a été, comme à son habitude, très active durant la séance, apportant son expertise et sa connaissance du terrain. Nous sommes intervenus sur :

- ▶ **La pénurie de personnels et les dysfonctionnements** dans de nombreux établissements **en cette rentrée.**
- ▶ **La situation des mineurs non accompagnés (MNA)** dans l'Yonne, où une dizaine de jeunes reconus mineurs sont actuellement dans l'attente d'une solution. Par ailleurs, nous avons alerté sur les **difficultés de fonctionnement des dispositifs UPE2A** dans le Département, faute de personnels formés.
- ▶ La situation des élèves boursiers : nous voulions avoir la confirmation qu'avec la nouvelle tarification de la restauration scolaire au ticket, ils bénéficieraient toujours du versement des bourses sur les comptes de cantine. C'est le cas, mais il faut être vigilant et que le travail soit fait en lien avec la gestion et l'intendance des collèges.
- ▶ **L'enveloppe de dotation des collèges publics.** La FSU a déploré la baisse des dotations de fonctionnement de près de 800 000 € pour les collèges de l'Yonne. Cette baisse risque de fragiliser certains établissements face à l'inflation (gaz, électricité). Nous craignons que ces dépenses soient privilégiées au détriment des dépenses pédagogiques (sorties, voyages).
- ▶ **La FSU a demandé (et obtenu) un réexamen de la dotation spécifique aux SEGPA** (30€ par élèves), qui n'avait pas évolué depuis très longtemps, malgré l'inflation.
- ▶ Nous avons eu confirmation qu'en complément d'une sortie financée par le Pass Culture dans le cadre d'un PEAC, **le Conseil départemental pouvait participer au transport (dossier à déposer avant le 13/10).**
- ▶ La FSU est intervenue à **propos de Collège au Cinéma**, pour déplorer que le quota imposé (3302 élèves en 2023-2024) empêche un nombre important d'élèves de bénéficier du dispositif alors que le Conseil départemental affiche sur ses documents l'inscription de 3500 élèves.

Renaud Meslin



La **FSU** (Fédération Syndicale Unitaire) est la première fédération syndicale dans l'enseignement, avec 160 000 adhérents, de la maternelle au supérieur. Elle est composée de plusieurs syndicats, dont le SNUIPP (Premier degré), le SNES (Second degré), le SNUTER (agents territoriaux), etc.

Une **heure d'information** syndicale est ouverte à tous (décret 82-447 du 28 mai 1982). Elle sert à vous informer, vous écouter, trouver des solutions ensemble. Nous pouvons vous aider à les organiser. **N'hésitez pas à le demander au S2, par mail ou par la page Facebook (SNES-FSU 89)!**



Que faisons-nous d'autre ?

- Nous sommes engagés dans les **mouvements collectifs.**
- Nous **communiquons** à chaque collège par son S1 les projets de dotations du Conseil départemental.
- Nous faisons de même pour **les projets de DHG** en janvier et février. **C'est grâce à vos réponses que nous pouvons intervenir !**
- Individuellement, **nous vous informons** de vos droits et vous conseillons pour les mutations, les rendez-vous de carrière ou lors de toute difficulté avec l'administration.

ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ



Cette année,
j'adhère !

[https://
www.snes.edu/
adherer-
maintenant/](https://www.snes.edu/adherer-maintenant/)